



Conseil d'administration n°3 Fepem35
Conservatoire Claude Debussy de Saint-Malo
Jeudi 14 juin 2018

Agrément « Jeunesse Education Populaire » n° 17-35-J001

Présents : Yves Montagne, Laurent Ronzon, Claude Dubois-Guyot, Christian Poupelin, Françoise Le Galloudec, Carole Leclercq

Excusés : Benoît Jean, Chrystèle Décosse, Philippe Pineau, Stéphane Nicolas, David Nicolas, Freddy Hovette

Informations générales :

- * Confirmation de la master class du 10 mars 2019 à Liffré (Tomoko Uemura) pour 15 et 20 flûtistes milieu de cycle 2, fin de cycle, cycle 3 et amateurs confirmés.
- * Proposition de Françoise de prévoir un stage pour les flûtistes de cycle 1
- Kiosque en fête 2019 (idée associer 1 orchestre à l'école + un orchestre associatif) prestation sur les kiosque à Paris
- * Point sur les adhésions (48 : 1 nouvelle chorale + la flume pas encore réalisé)
- * Subvention FDVA (1 seule demande cette année pour le stage de direction), montant 500 €
- * Battements de chœurs 2020 (à Chantepie si possible)

Communication :

- * kakémonos : en bonne voie (en grande partie subventionné par le Crédit Agricole) montant 150 €
 - * Polos pour l'orchestre départemental : 778 € chaque musicien achète son polo 10 € + soirée fédérale, coût quasi nul pour la fepem (le bémol reste la couleur « Rose » choisie par Freddy qui ne fait pas l'unanimité)
 - * Gobelets : partenariat avec la MGEN qui a subventionné 200 €, reste 193,60 € à charge de la fepem, ils peuvent être prêtés aux structures. Le directeur de la MGEN est très satisfait de ce partenariat.
 - * MAIF : propose 400 € pour accompagner la FEPEM 35 et ils veulent s'investir sur un projet global et un temps fort : prévu pour le Grand Tintamarre (prise de parole et stand le 18 mai 2019).
 - * Pour les déplacements, on peut demander à la fepem un reçu fiscal et faire don de nos déplacements à l'association
 - * Conseil départemental : subvention de 4000 € confirmée au lieu des 5000 € demandés
- Point sur les finances** (document du 23 mai envoyé par Yves)... déficit de 600 € +/- 100 €

* Stage direction d'orchestre pour les enseignants avec ARMETI (Dossier avec le CNFPT) :
Ouvert aux écoles associatives (avec UNIFORMATION) et aux enseignants des structures publiques sur leurs fonds propres de formation (à voir si on invite 2 chefs bénévoles)

Sur 3 jours dont 1 samedi (plus facile pour l'orchestre témoin associatif ou pro ?!) jeudi 28 février et vendredi 1er et samedi 2 mars à l'école Pail Le Flem de Châteaugiron coût 0 € pour la fepem

- * Le Grand Tintamarre samedi 18 mai 2019 :

8 orchestres inscrits + la band'des Rails définitivement accueillis à Chartres de Bretagne

les structures ayant répondu hors date butoir sont au nombre de 4 et participeront donc à l'événement « un dimanche au Thabor en septembre 2019

- * Fin du contrat du service civique le 31 mai 2018

Nouvel accueil d'un nouveau contrat pour 8 mois (en cours d'octobre à mai)

Yves aurait voulu prendre 2 stagiaires mais on ne peut en prendre qu'un seul pour que cela reste gratuit

Après appel à candidature, il y a 8 asso (Bourg Lévêque, Saint-Malo, Redon, Chartres de Bretagne, Ecole Martenot, Montauban de Bretagne, Châteaugiron, Saint Aubin du Cormier) qui sont volontaires pour accueillir le prochain Service Civique

Proposition de prendre un jeune 8h FEPEM + 8h Châteaugiron + 8h Saint Aubin du Cormier

Restriction tout de même sur le multi-employeur pour que le jeune s'y retrouve

Les 2 structures sont d'accord pour payer les frais kilométriques mais il faudrait que le jeune habite à Châteaugiron ou Saint Aubin du Cormier (jeune à trouver avant début juillet).

Des éléments nouveaux seront présentés au CA du 4 octobre.

* Concert avec Ars Viva : à la rentrée 2019-2020 mais non définitivement acté

* les orchestres de la Fepem35 au concours national CMF de Saint-Pierre des Corps (Orchestre d'harmonie de Rennes + la Montalbanaise)

Division Excellence pour l'OHR : deuxième prix

Première division La Montalbanaise : premier prix avec mention bien (2ième sur 6 avec une note de 17/20)

1. Adoption du dernier CR du CA N°2 : adopté à l'unanimité

2. Bilan des actions :

- rencontre régionale FFEA du 19 avril à Guichen. Très positif, bonne organisation mais trop peu de structures présentes (5). Etaient là pour représenter la FFEA : Jacques Pési (vice-président) et David Laloz (trésorier). A noter la participation de Mr Quédillac de la MGEN, Mr Bubizuti de la SEAM et Mr Viguié de la SACEM.
- Répétition de l'Orchestre Départemental à Dinard le 27 mai avec l'orchestre de Dinard et un concert commun : très belle entente à renouveler. Public nombreux et répertoire apprécié.
Accueil du groupe par l'école Maurice Ravel de Dinard.

Prochaine rencontre : 15 et 16 juin 2019 avec 2 concerts (1 le samedi et 1 sur la digue le dimanche)

- Matinée Sacem du 24 mai à Chevaigné très intéressante (12 participants) merci à l'école de l'Illet.

Dans le soucis d'être soutenu auprès des structures sur l'aspect légal, proposition de formation SEAM en janvier/février 2019 à Acigné. La date retenue est le jeudi 24 janvier.

3. Mise en place des services aux structures adhérentes :

- calendrier partagé : David va faire une « information/formation » sur ce point là auprès des structures adhérentes.

Le CA préférerait qu'une personne supervise la mise en réseau des informations.

- Matériel mutualisé : Christian

Les structures restent libres de mutualiser ou non leur matériel.

Une structure qui ne mutualise pas son matériel peut emprunter ou louer le matériel mutualisé par une autre structure

La Fepem prévoit de relancer les structures sur ce point là à la rentrée de septembre

- David propose de faire le suivi et le conseil auprès des chefs aux structures qui le demandent à partir de 2019 (proposition suite au stage des chefs). Evaluation, en amont, du coût de cette action.

4. La soirée fédérale du samedi 8 septembre 2018 à Montauban de Bretagne

- Christian s'occupe de l'organisation du repas
- Freddy s'occupe de la partie « organisation de la scène ouverte »
- le bénéfice sera dédié à l'orchestre départemental et les polos

5. Achat polos : présentation du projet et de la couleur. Il n'y aura pas de partenaire pour cette action.

Un seul texte sur le support (Orchestre Départemental de la FEPEM 35)

6. Projets de la rentrée de septembre

* **Master Class Anche double : hautbois et basson** (Laurent)

3 samedi pour des publics différents (de 4 ans à 80 ans) totalement gratuit

24 nov + 12 janv + 9 mars

atelier d'initiations pour les petits qui veulent venir ou ceux qui commencent à jouer

atelier grattage d'anche

atelier d'écriture de musique contemporaine.... etc

Un stagiaire peut participer aux 3 stages et finalement participer au concert final

Avantage : les enseignants sont différents sur les 3 stages

Le Conservatoire Claude Debussy de Saint Malo s'occupe de tout : inscription + promotion etc

* **23^{ème} édition du Festival du grand soufflet** : stage le 6 octobre 2018 à Montauban de Bretagne (4^{ème} édition) avec concert le soir à Montfort-sur-Meu

stage avec Camille Privât + rencontre avec Yann Le Core

ouvert à toutes les classes d'accordéon adhérentes à la fepem 35 (gratuit) et aux extérieurs (30 €)

* **formation des élus bénévoles** : 20 octobre 2018 organisé par Laurent à Montauban de Bretagne (contenu plus précis à venir) « stratégie de communication »

Laurent sera autonome au niveau matériel

* **les rdv pédagogiques :**

4 septembre 2018 sur MuseScore (11 inscrits) animé par Amandine Fressier

6 septembre 2018 sur Une approche sensorielle et ludique de la formation musicale (13 inscrits + reste 2 places) à l'école Martenot animé par Françoise Le Galloudec

7. Agenda 2019

- point d'interrogation par rapport au stage saxo pour le semestre 2019. Réflexion en cours
- agenda mis à jour par Yves et envoyé aux administrateurs (trices). De nombreux projets !!
-

Fin de la séance à 12H30
Le prochain CA tiendra ses travaux le jeudi 4 octobre 2018 à 9h30
à l'école de musique de l'AMHV à Acigné

Le Président
Yves Montagne

Les Vice-Présidents
Christian Poupelin Laurent Ronzon

Le secrétaire
Freddy Hovette

La Secrétaire-Adjointe
Carole Leclercq

Le Trésorier
Benoît Jean

La Trésorière-Adjointe
Françoise Le Galloudec

Les membres du CA